

« Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. » (Luc 20, 27-38)



Pour Lui, personne ne doit mourir, la vie qu'il nous a donnée, c'est la vie éternelle. Il s'agit, ici, d'un dogme de notre foi chrétienne. L'amour de Dieu au delà de la mort. Un dogme, c'est-à-dire une vérité que nous devons croire.

Croire, c'est-à-dire, accepter sans vraiment être capable de tout comprendre. Il ne s'agit donc pas d'une vérité scientifique, mais d'une vérité de foi. Une vérité qui a du sens et qui donne du sens à ma vie.

Bergson disait: « Si nous étions sûrs, absolument sûrs, de survivre, nous ne pourrions plus penser à autre chose. »

Comme il nous faut vivre notre vie sur la terre de la meilleure façon possible. Comme cette vie a un sens puisque Dieu lui-même l'a assumée en son Fils, il nous faut à notre tour la rendre la plus agréable possible pour nous-mêmes et pour les autres.

« **Je suis venu pour qu'ils aient la vie et la vie en abondance.** » a dit Jésus. Il parlait de la vie d'ici-bas, comme d'une préparation à l'autre vie, celle de l'au-delà.

Nous avons la chance, contrairement à la chenille qui ne sait pas qu'elle va devenir un papillon, nous avons la chance de savoir, à travers notre foi, que nous sommes appelés à être plus, à devenir des êtres surnaturels.

Nous avons la chance de deviner qu'il doit y avoir quelque chose au-delà de la vie d'ici-bas. Et puis il y a notre foi. Il y a la Parole de Dieu qui nous a rejoints à travers les siècles de réflexion, d'attentes et d'espérance parfois comblée.

Bien des saints et bien des saintes ont vécu de cette attente, l'ont cultivée dans leur vie de tous les jours et ont fini par y croire au point de donner leur vie à cause de cette espérance qui les tenaillait. Ils et elles ont compris que la vie que Dieu leur avait donnée ne pouvait se résumer en ces quelques années passées sur cette planète malgré tous ses attraits.

Il fallait absolument qu'il y ait quelque chose d'autre qui répondrait à la Parole du Seigneur: « **Je suis venu pour qu'ils aient la vie et la vie en abondance.** » La vie en abondance, la joie parfaite annoncée par le Seigneur doit être quelque chose de plus que ce que la terre nous offre.

« **Ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part à la résurrection d'entre les morts; ils sont semblables aux anges, ils sont fils et filles de Dieu, et héritiers de la résurrection.** »

Jean Jacques Mireault, prêtre

Parole du pape François: « *Jésus ne t'oblige pas à être chrétien. Mais si tu dis que tu es chrétien, tu dois croire que Jésus a toute la force.* »

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 5 AU 13 NOVEMBRE 2022

Samedi 5

Sainte-Colette 16h30 Mme Nicole Rioux son époux Yves Pepin
M. Francesco Discenza..... son épouse Isabella et sa fille Maria

Dimanche 6 32^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 M.Ettore Rinaldi et parents défunts..... son épouse Carolina et sa famille
Action de grâce à la Ste Trinité Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 Mmes Maria Somigli et Angela Rossetto..... la famille
Mme Denise Larose Ginette et Liguori Thibault

Lundi 7

Sainte-Colette 8h30 Misaël Domingue Pamphile..... Marjorie Pamphile
M. Luciano Jouitti son épouse Anna

Mardi 8 novembre

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens M. le curé

Mercredi 9

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce à Saint Antoine Lucille Hurteau
M. Bernard Francke..... parents et amis aux funérailles

Jeudi 10

Sainte-Colette 8h30 Nos parents défunts Santolo et Lina Greco

Vendredi 11

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

Samedi 12



Sainte-Colette 16h30 Mme Nicole Rioux son époux Yves Pepin

Dimanche 13 33^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce à la Ste Trinité Marie Henri
Mme Guylaine St-Juste Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 M. Luigi Volpicella un ami
Membres décédés de l'Âge d'or Ste Colette Âge d'or Ste-Colette

La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine aux intentions de la famille Hurteau et le Pain et le Vin sont offerts pour les paroissiens.


Parcours catéchétique : Projet 1 le samedi 12 novembre à 15h00
Projet 5 le dimanche 13 novembre à 9h30


Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire pour la semaine ainsi que d'offrir le Pain et le Vin de la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.



Pensée de la semaine

« Il n'y a qu'une façon d'échouer
c'est d'abandonner avant d'avoir réussi. »

NOVEMBRE



Le mois de Novembre s'avère être un mois liturgique plutôt dense. Il s'ouvre avec la Toussaint, la fête de tous les saints, connus et inconnus, et est suivi immédiatement par la commémoration de tous les fidèles défunts. Au cours de cette commémoration, nous porterons tout spécialement dans notre prière les personnes décédées au cours de l'année, dont les funérailles ont été célébrées à l'église Sainte-Colette.

On en retrouve la liste ci-après : Union de prières

Mme Irène Bélanger

Mme Cécilienne Boutin

Mme Silvana Laranja

Mme Isabelle Mohamedi

Mme Graziella Geraci

Mme Diane Parizeau

Mme Lise Trudel

Mme Valentine Kleta

Mme Lise Gervais

M. Jean-Claude Pion

M. Jean Jules Letendre

M. Paul Lamaute

Mme Pauline Laporte

Mme Lisette Longpré

Mme Christine Bouzelli

Mme Marie-Thérèse Hamelin

Mme Valérie Masson

Mme Suzanne Lefebvre

M. Rosefort Philomé

Mme Lyne Fleurent

Mme Gilberte Cousineau

Mme Réjeanne Fafard

M. Yves Desjardins

De surprise en surprises



Certains jours ne se terminent pas comme on aurait pu souhaiter.

De même en est-il dans nos aventures de presbytère, ces jours-ci.

Ce que nous avons d'abord pris pour un renvoi d'eau bouché dans la cuisine... s'est terminé par un tuyau complet, d'une longueur de 20 pieds détruit par la rouille et enfoui dans le béton. Le problème est, comme je le mentionnais dimanche dernier, que cela va nous demander d'y investir le peu de moyens financiers qu'il nous restait.

Aussi, je vous invite à bien saisir les enjeux de la demande de financement que nous vous rappellerons ces jours-ci. En vous remerciant d'avance de votre compréhension.

Normand, au nom du conseil de fabrique



Le mois des défunts

À la fin du XIXe siècle, l'abbé Martin Berlioux, alors prêtre du diocèse de Grenoble, déclarait au sujet du mois de novembre : « C'est par excellence le mois de charité et de reconnaissance, le mois des vivants et des morts, le mois véritablement libérateur. » Enthousiasmée par ces motifs, une sainte s'écriait en commençant le mois de novembre : « Vidons le purgatoire! »

Le terme « purgatoire » désigne une réalité qui était déjà présente, dans la foi d'Israël, dans la pratique de la prière pour les défunts, attestée dans le deuxième livre des Macchabées. Un passage relate la collecte ordonnée par Judas Macchabée pour faire célébrer un sacrifice dans le temple de Jérusalem pour les hommes tombés au combat.

Depuis les origines du christianisme, les chrétiens prient pour les défunts. Cette tradition de prières pour les défunts, associée à la conviction que notre existence est un chemin de purification, constitue le fondement du dogme du purgatoire.

L'Église croit qu'il est possible pour les défunts d'être purifiés de leurs péchés après leur décès. Le dogme du purgatoire a été proclamé au Concile de Florence, repris au Concile de Trente et il est présent dans les enseignements du Concile Vatican II et des papes Jean Paul II et Benoît XVI.

Dans la question du purgatoire, il y a l'affirmation de la purification des séquelles du péché pour voir Dieu. À la mort, Dieu nous prend tels que nous sommes et nous prépare progressivement à le voir. D'ailleurs, le curé d'Ars affirmait que le purgatoire était l'« infirmerie du Bon Dieu ».

Ici-bas, nous pouvons aider les âmes de nos défunts en route vers la purification, par nos aumônes, nos prières, notre charité. Et, en retour, les âmes des défunts intercèdent pour nous.

- Notre prière pour les âmes des défunts rend efficaces leurs intercessions pour nous.

C'est pour nous un grand motif d'espérance. Nos relations d'amitié ne se terminent pas avec la mort. Au contraire, elles sont appelées à grandir.

René Lefebvre

Inspiré du site etoilenotredame.org